

**REPUBLIQUE FRANCAISE
ALPES MARITIMES
CANTARON**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2209-05

**L'an deux mille vingt deux, le trente septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON**

**Conseillers en exercice : 14
Présents : 8+5
Votants : 13**

**Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Michel
CORSINI – Béatrice ROZIER – Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS
– Jean-Marc BLANIC**

**Absents excusés : Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Fabrice
FONTAINE – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER**

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Signature convention de servitude
Entre commune / administrée pour la pose
D'une canalisation dans le cadre du renforcement
Du réseau d'eau potable**

Dans le cadre de travaux de renforcement du réseau d'eau potable sur la commune – secteur La Valiéra – il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour la pose d'une canalisation d'eau potable sur la parcelle cadastrée D 1112 appartenant à Madame SCHWABE Jacqueline.

Aussi, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante d'autoriser la commune à signer une convention de servitude annexée à la présente délibération pour la bonne réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** la signature de la convention de servitude pour la pose d'une canalisation d'eau potable sur la parcelle D 1112 appartenant à Madame SCHWABE Jacqueline.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire de la commune de CANTARON à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 03/10/2022
Qualité : Maire